RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ATH

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 601 688 euros
Siège Social : 1 bis Place de la Défense, Tour Trinity, 92400 COURBEVOIE
431 958 313 R.C.S NANTERRE

(ci-après la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2025

L'Assemblée Générale, ayant constaté que les mandats des Commissaires aux comptes arrivés à expirations ce jour, décide :

- De renouveler, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2030 le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire, Monsieur Guillaume DOISY (DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL – 7 rue Andreï Sakharov – 76130 Mont Saint Aignan) ; et

- De renouveler, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2030 le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant, Monsieur Sylvain FREMAUX (7 rue Andreï Sakharov – 76130 Mont Saint Aignan).

Les Commissaires aux Comptes ont fait connaître par avance à la Société qu'ils accepteraient leur nomination.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la société AGENCE PARISIENNE DE FORMALITES, [redacted] afin d'effectuer auprès du Tribunal de Commerce de NANTERRE les formalités réaliser en exécution des décisions prises par l'Assemblée Générale en date du 17 juin 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

La Présidente

[redacted]